

Phase pilote de Pacte

Enjeux de Pacte

On retrouve dans la littérature un certain nombre d'éléments qui démontrent l'importance de s'intéresser au travail en équipe ; en effet, le travail d'équipe efficace :

- constitue une barrière de sécurité dans la prise en charge du patient ;
- est un facteur de santé et de bien-être au travail pour les professionnels.
- est un moyen de répondre de manière collaborative et interdisciplinaire aux besoins du patient ;

Rassembler un groupe de professionnels ne suffit pas à en faire une équipe efficace. S'engager dans Pacte, c'est s'engager dans un processus continu d'amélioration de la qualité et de la sécurité du patient.

Le projet Pacte vise à promouvoir un environnement

facilitant le travail en équipe efficace, à partir d'un ensemble de méthodes et outils proposés.

Objectifs de la phase pilote

La phase pilote vise à tester l'appropriation, par des équipes de soins, d'un programme et sa boîte à outils en vue d'une généralisation en :

- Mettant à disposition des professionnels un outil (plateforme web) permettant de collecter et de restituer les informations ;
- Testant la capacité d'une équipe à élaborer, déployer un projet en équipe et mesurer son efficacité à l'aide d'indicateurs ;
- Valider les livrables permettant de « généraliser » Pacte.

Phasage du projet



Périmètre de la phase pilote

Critères d'inclusion

Les équipes seront sélectionnées de manière à permettre une représentativité des établissements de santé en termes de statut (privé, public, taille, etc.), et répondant aux critères suivants :

- Les établissements et les équipes participant à la phase pilote s'engagent sur la base du volontariat ;
- La participation des équipes volontaires doit s'appuyer sur un engagement de la direction, du président de CME, du management de proximité ;
- Les équipes seront capables de se mobiliser selon un échéancier contraint avec des livrables à réaliser ;
- L'identification d'un facilitateur ayant une compétence en termes de gestion de projet ;
- un binôme référent de l'équipe identifié nominativement ;
- L'absence de sursis à la certification V2010 ;
- L'absence d'une situation de crise sociale ;
- Une thématique identifiée.

Conduite du projet Pacte

Pacte s'articule autour de 3 étapes clés :

1. **La réalisation d'un diagnostic** de fonctionnement de l'équipe, permettant aux professionnels de comprendre comment ils interagissent dans l'exécution de leurs activités, notamment à travers la communication, le travail d'équipe, l'espace de travail, la culture de sécurité.
2. A l'issue de cet état des lieux, l'équipe sera capable de définir et de formaliser son plan d'action accompagné par des indicateurs ; **Les méthodes et outils sélectionnés seront déployés** dans cette seconde étape. Le suivi des actions, et des mesures intermédiaires seront réalisés.
3. La dernière étape permettra aux équipes de suivre, **mesurer la maturité de l'équipe et les changements dans la pratique clinique**, à partir des outils fournis.

Contact à la HAS
Mission Sécurité du Patient
contact.equipe@has-sante.fr